



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2016, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

| | | | |
|--------------------------|------------|---|------------|
| Référence FDS: | 21-2017-8 | Numéro de version: | 2.04 |
| Date de révision: | 22/08/2016 | Annule et remplace la version du : | 14/03/2016 |

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ EXPRESS™ 2 LIGHT BODY FLOW QUICK BASE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise

Téléphone: 01 30 31 82 82

E-mail: tfr@mmm.com

Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

3M™ EXPRESS™ 2 LIGHT BODY FLOW QUICK BASE

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

Note sur l'étiquetage

H372 ne s'applique pas dans la mesure où il n'y a pas inhalation

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Ingrédient | Numéro CAS | Inventaire EU | % par poids | Classification |
|--|------------|---------------|-------------|---|
| Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne | 68083-19-2 | | 40 - 50 | |
| Cristobalite | 14464-46-1 | 238-455-4 | 30 - 40 | STOT RE 1, H372 (Auto classées) |
| Fluide siliconé | 68037-59-2 | | 10 - 15 | |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | 67762-90-7 | | 1 - 10 | |
| Polyéthylèneglycol à terminaison siloxane | 27306-78-1 | | 1 - 5 | Tox. aigüe 4, H332; Irr. des yeux 2, H319 (Auto classées) |

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|--------------------------|------------------------|
| Monoxyde de carbone | Pendant la combustion. |
| Dioxyde de carbone | Pendant la combustion. |
| Vapeurs ou gaz irritants | Pendant la combustion. |

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone. Consulter les précautions d'autres sections.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition

3M™ EXPRESS™ 2 LIGHT BODY FLOW QUICK BASE

professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence: | Type de limite | Informations complémentaires: |
|--------------|------------|--------------|--|-------------------------------|
| Cristobalite | 14464-46-1 | VLEPs France | VLEP (fraction respirable) (8 heures) : 0.05 mg/m ³ | |

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d'exposition
/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Il n'y a pas de nécessité de porter une protection respiratoire.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

| | |
|--|---|
| Etat physique: | Solide |
| Aspect physique spécifique:: | Pâte |
| Apparence/odeur: | Sans odeur, pâte blanche |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| pH | <i>Non applicable.</i> |
| Point/intervalle d'ébullition: | <i>Non applicable.</i> |
| Point de fusion: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Inflammabilité (solide, gaz): | Non classifié |
| Dangers d'explosion: | Non classifié |
| Propriétés comburantes: | Non classifié |
| Point d'éclair: | Point d'éclair > 93°C |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Limites d'inflammabilité (LEL) | <i>Non applicable.</i> |
| Limites d'inflammabilité (UEL) | <i>Non applicable.</i> |
| Pression de vapeur | <i>Non applicable.</i> |
| Densité relative | 1,2 - 1,3 [Réf. Standard :Eau = 1] |
| Hydrosolubilité | Négligeable |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Coefficient de partage n-octanol / eau | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |

3M™ EXPRESS™ 2 LIGHT BODY FLOW QUICK BASE

| | |
|-------------------------------------|---|
| Taux d'évaporation: | <i>Non applicable.</i> |
| Densité de vapeur | <i>Non applicable.</i> |
| Température de décomposition | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Viscosité | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Densité | 1,2 - 1,3 g/cm ³ |

9.2. Autres informations:

| | |
|--------------------------------------|---|
| Masse moléculaire: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Teneur en matières volatiles: | <i>Non applicable.</i> |

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Amines
Bases fortes
Agents oxydants forts.
Acides forts

10.6. Produits de décomposition dangereux:

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|------------------|------------------|
| Non applicable | |

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

L'exposition par inhalation est sans effet sur la santé.

3M™ EXPRESS™ 2 LIGHT BODY FLOW QUICK BASE**Contact avec la peau:**

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:**Cancérogénicité:**

Les expositions qui peuvent causer des effets sur la santé suivants ne sont pas prévues pendant une utilisation normale et prévue:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|--|---|------------|--|
| Produit | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg |
| Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne | Dermale | Lapin | LD50 > 15 440 mg/kg |
| Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne | Ingestion | Rat | LD50 > 15 440 mg/kg |
| Cristobalite | Dermale | | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg |
| Cristobalite | Ingestion | | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg |
| Fluide siliconé | Dermale | Lapin | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Fluide siliconé | Ingestion | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Dermale | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures) | Rat | LC50 > 0,691 mg/l |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Ingestion | Rat | LD50 > 5 110 mg/kg |
| Polyéthylèneglycol à terminaison siloxane | Dermale | Lapin | LD50 > 2 000 mg/kg |
| Polyéthylèneglycol à terminaison siloxane | Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures) | Rat | LC50 2 mg/l |
| Polyéthylèneglycol à terminaison siloxane | Ingestion | Rat | LD50 > 2 000 mg/kg |

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

Corrosion / irritation cutanée

| Nom | Organismes | Valeur |
|--|------------------------|---------------------------------|
| Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne | Lapin | Aucune irritation significative |
| Cristobalite | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Lapin | Aucune irritation significative |
| Polyéthylèneglycol à terminaison siloxane | Lapin | Aucune irritation significative |

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

| Nom | Organismes | Valeur |
|-----|------------|--------|
|-----|------------|--------|

3M™ EXPRESS™ 2 LIGHT BODY FLOW QUICK BASE

| | ms | |
|--|-------|---------------------------------|
| Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne | Lapin | Moyennement irritant |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Lapin | Aucune irritation significative |
| Polyéthylèneglycol à terminaison siloxane | Lapin | Irritant sévère |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Organismes | Valeur |
|---|-----------------|-------------------|
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Homme et animal | Non sensibilisant |
| Polyéthylèneglycol à terminaison siloxane | Cochon d'Inde | Non sensibilisant |

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

| Nom | Route | Valeur |
|---|----------|---|
| Cristobalite | In vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Cristobalite | In vivo | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | In vitro | Non mutagène |
| Polyéthylèneglycol à terminaison siloxane | In vitro | Non mutagène |
| Polyéthylèneglycol à terminaison siloxane | In vivo | Non mutagène |

Cancérogénicité

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|---|--------------|-----------------|---|
| Cristobalite | Inhalation | Homme et animal | Cancérogène |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Non spécifié | Souris | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

| Nom | Route | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|---|-----------|---|------------|-----------------------|--|
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Ingestion | Non toxique sur la reproduction femelle | Rat | NOAEL 509 mg/kg/day | 1 génération |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Ingestion | Non toxique sur la reproduction mâle | Rat | NOAEL 497 mg/kg/day | 1 génération |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Ingestion | Non toxique sur le développement | Rat | NOAEL 1 350 mg/kg/day | pendant l'organogénèse |
| Polyéthylèneglycol à terminaison siloxane | Ingestion | Certaines données concernant la reproduction/le développement existent, mais les données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Rat | NOAEL 450 mg/kg/day | avant l'accouplement et pendant la gestation |

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas

3M™ EXPRESS™ 2 LIGHT BODY FLOW QUICK BASE

suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Route | Organe(s) cible(s) | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|---|------------|---------------------------------|---|------------|----------------------|----------------------------|
| Cristobalite | Inhalation | silicose | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée | Humain | NOAEL Non disponible | exposition professionnelle |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Inhalation | système respiratoire silicose | Tous les données sont négatives. | Humain | NOAEL Non disponible | exposition professionnelle |

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

| Matériel | N° CAS | Organisme | type | Exposition | Test point final | Test résultat |
|--|------------|-----------|---|------------|------------------|---------------|
| Polyéthylène glycol à terminaison siloxane | 27306-78-1 | | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | | | |
| Cristobalite | 14464-46-1 | | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | | | |
| Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne | 68083-19-2 | | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | | | |
| Fluide siliconé | 68037-59-2 | | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | | | |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et | 67762-90-7 | | Données non disponibles ou insuffisantes pour la | | | |

3M™ EXPRESS™ 2 LIGHT BODY FLOW QUICK BASE

| | | | | | | |
|--------------|--|--|----------------|--|--|--|
| de la silice | | | classification | | | |
|--------------|--|--|----------------|--|--|--|

12.2 Persistance et dégradabilité:

| Matériel | N° CAS | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|--|------------|---|-------|--------------|---------------|-----------|
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | 67762-90-7 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Polyéthylène glycol à terminaison siloxane | 27306-78-1 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne | 68083-19-2 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Cristobalite | 14464-46-1 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Fluide siliconé | 68037-59-2 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

| Matériel | N° CAS | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|--|------------|---|-------|--------------|---------------|-----------|
| Polyéthylène glycol à terminaison siloxane | 27306-78-1 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Fluide siliconé | 68037-59-2 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne | 68083-19-2 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Cristobalite | 14464-46-1 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Produit de | 67762-90-7 | Données non | N/A | N/A | N/A | N/A |

3M™ EXPRESS™ 2 LIGHT BODY FLOW QUICK BASE

| | | | | | | |
|--|--|---|--|--|--|--|
| réaction du diméthylsiloxane et de la silice | | disponibles ou insuffisantes pour la classification | | | | |
|--|--|---|--|--|--|--|

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Si aucune des options d'élimination est disponible, les déchets des produits peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 07 Produits chimiques autres que ceux visés à la rubrique 18 01 06.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient
Cristobalite

Numéro CAS
14464-46-1

Classification
Grp. 1: Cancérogène
pour l'homme

Réglementation
Centre International de
Recherche sur le
Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les "Measures on Environmental Management of New Chemical Substance". Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA.

Tableau des maladies professionnelles

25 Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

| | |
|------|--|
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H372 | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |

Raison de la révision:

Section 15 : Tableau des maladies professionnelles. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2016, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

| | | | |
|--------------------------|------------|---|------------|
| Référence FDS: | 21-9345-6 | Numéro de version: | 1.05 |
| Date de révision: | 22/08/2016 | Annule et remplace la version du : | 10/02/2016 |

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™EXPRESS™ 2 LIGHT BODY FLOW QUICK CATALYST

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise

Téléphone: 01 30 31 82 82

E-mail: tfr@mmm.com

Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ne s'applique pas.

3M™EXPRESS™ 2 LIGHT BODY FLOW QUICK CATALYST

Note sur l'étiquetage

H372 ne s'applique pas dans la mesure où il n'y a pas inhalation

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Ingrédient | Numéro CAS | Inventaire EU | % par poids | Classification |
|--|------------|---------------|-------------|---------------------------------|
| Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne | 68083-19-2 | | 40 - 50 | |
| Cristobalite | 14464-46-1 | 238-455-4 | 40 - 50 | STOT RE 1, H372 (Auto classées) |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | 67762-90-7 | | 1 - 5 | |
| Poly(diméthylsiloxane) | 63148-62-9 | | 1 - 5 | |

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone
Vapeurs ou gaz irritants

Condition

Pendant la combustion.
Pendant la combustion.
Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Ventiler la zone. Consulter les précautions d'autres sections.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence: | Type de limite | Informations complémentaires: |
|--------------|------------|--------------|--|-------------------------------|
| Cristobalite | 14464-46-1 | VLEPs France | VLEP (fraction respirable) (8 heures) : 0.05 mg/m3 | |

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)

3M™EXPRESS™ 2 LIGHT BODY FLOW QUICK CATALYST

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

/

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Il n'y a pas de nécessité de porter une protection respiratoire.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

| | |
|---|---|
| Etat physique: | Solide |
| Aspect physique spécifique:: | Pâte |
| Apparence/odeur: | Sans odeur, pâte bleue |
| Valeur de seuil d'odeur | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| pH | <i>Non applicable.</i> |
| Point/intervalle d'ébullition: | <i>Non applicable.</i> |
| Point de fusion: | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Inflammabilité (solide, gaz): | Non classifié |
| Dangers d'explosion: | Non classifié |
| Propriétés comburantes: | Non classifié |
| Point d'éclair: | Point d'éclair > 93°C |
| Température d'inflammation spontanée | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Limites d'inflammabilité (LEL) | <i>Non applicable.</i> |
| Limites d'inflammabilité (UEL) | <i>Non applicable.</i> |
| Pression de vapeur | <i>Non applicable.</i> |
| Densité relative | 1,3 - 1,4 [Réf. Standard :Eau = 1] |
| Hydrosolubilité | Négligeable |
| Solubilité (non-eau) | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Coefficient de partage n-octanol / eau | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Taux d'évaporation: | <i>Non applicable.</i> |
| Densité de vapeur | <i>Non applicable.</i> |
| Température de décomposition | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Viscosité | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Densité | 1,3 - 1,4 g/cm ³ |

9.2. Autres informations:

Teneur en matières volatiles: *Non applicable.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Amines
Acides forts
Bases fortes
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

| <u>Substance</u> | <u>Condition</u> |
|------------------|------------------|
| Non applicable | |

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

L'exposition par inhalation est sans effet sur la santé.

Contact avec la peau:

Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

3M™EXPRESS™ 2 LIGHT BODY FLOW QUICK CATALYST

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:**Cancérogénicité:**

Les expositions qui peuvent causer des effets sur la santé suivants ne sont pas prévues pendant une utilisation normale et prévue:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|--|---|------------|--|
| Produit | Ingestion | | Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg |
| Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne | Dermale | Lapin | LD50 > 15 440 mg/kg |
| Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne | Ingestion | Rat | LD50 > 15 440 mg/kg |
| Cristobalite | Dermale | | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg |
| Cristobalite | Ingestion | | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Dermale | Lapin | LD50 > 5 000 mg/kg |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures) | Rat | LC50 > 0,691 mg/l |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Ingestion | Rat | LD50 > 5 110 mg/kg |
| Poly(diméthylsiloxane) | Dermale | Lapin | LD50 > 19 400 mg/kg |
| Poly(diméthylsiloxane) | Ingestion | Rat | LD50 > 17 000 mg/kg |

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

| Nom | Organismes | Valeur |
|--|------------------------|---------------------------------|
| Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne | Lapin | Aucune irritation significative |
| Cristobalite | Jugement professionnel | Aucune irritation significative |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Lapin | Aucune irritation significative |
| Poly(diméthylsiloxane) | Lapin | Aucune irritation significative |

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

| Nom | Organismes | Valeur |
|--|------------|---------------------------------|
| Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne | Lapin | Moyennement irritant |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Lapin | Aucune irritation significative |
| Poly(diméthylsiloxane) | Lapin | Aucune irritation significative |

Sensibilisation de la peau

| Nom | Organismes | Valeur |
|---|-----------------|-------------------|
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Homme et animal | Non sensibilisant |

Sensibilisation des voies respiratoires

3M™EXPRESS™ 2 LIGHT BODY FLOW QUICK CATALYST

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

| Nom | Route | Valeur |
|---|----------|---|
| Cristobalite | In vitro | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Cristobalite | In vivo | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | In vitro | Non mutagène |

Cancérogénicité

| Nom | Route | Organismes | Valeur |
|---|--------------|-----------------|---|
| Cristobalite | Inhalation | Homme et animal | Cancérogène |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Non spécifié | Souris | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

| Nom | Route | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|---|-----------|---|------------|-----------------------|------------------------|
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Ingestion | Non toxique sur la reproduction femelle | Rat | NOAEL 509 mg/kg/day | 1 génération |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Ingestion | Non toxique sur la reproduction mâle | Rat | NOAEL 497 mg/kg/day | 1 génération |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Ingestion | Non toxique sur le développement | Rat | NOAEL 1 350 mg/kg/day | pendant l'organogénèse |

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom | Route | Organe(s) cible(s) | Valeur | Organismes | Test résultat | Durée d'exposition |
|---|------------|---------------------------------|---|------------|----------------------|----------------------------|
| Cristobalite | Inhalation | silicose | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée | Humain | NOAEL Non disponible | exposition professionnelle |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | Inhalation | système respiratoire silicose | Tous les données sont négatives. | Humain | NOAEL Non disponible | exposition professionnelle |

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

| Matériel | N° CAS | Organisme | type | Exposition | Test point final | Test résultat |
|--|------------|-----------|---|------------|------------------|---------------|
| Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne | 68083-19-2 | | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | | | |
| Cristobalite | 14464-46-1 | | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | | | |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | 67762-90-7 | | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | | | |
| Poly(diméthylsiloxane) | 63148-62-9 | | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | | | |

12.2 Persistance et dégradabilité:

| Matériel | N° CAS | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|---|------------|---|-------|--------------|---------------|-----------|
| Cristobalite | 14464-46-1 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | 67762-90-7 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Poly(diméthylsiloxane) | 63148-62-9 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle | 68083-19-2 | Données non disponibles ou insuffisantes | N/A | N/A | N/A | N/A |

3M™EXPRESS™ 2 LIGHT BODY FLOW QUICK CATALYST

| | | | | | | |
|-------------------|--|------------------------|--|--|--|--|
| en bout de chaîne | | pour la classification | | | | |
|-------------------|--|------------------------|--|--|--|--|

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

| Matériel | N° CAS | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|--|------------|---|-------|--------------|---------------|-----------|
| Cristobalite | 14464-46-1 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Produit de réaction du diméthylsiloxane et de la silice | 67762-90-7 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Siloxanes et silicones, avec groupe vinyle en bout de chaîne | 68083-19-2 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
| Poly(diméthylsiloxane) | 63148-62-9 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Si aucune des options d'élimination est disponible, les déchets des produits peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 07 Produits chimiques autres que ceux visés à la rubrique 18 01 06.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient

Cristobalite

Numéro CAS

14464-46-1

Classification

Grp. 1: Cancérogène
pour l'homme

Réglementation

Centre International de
Recherche sur le
Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

Tableau des maladies professionnelles

25 Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou de la houille.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Raison de la révision:

Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :
- L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été ajoutée.

Section 15 : Tableau des maladies professionnelles. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les

risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr